

DS124 - La représentation du personnel

Inter

Intra

Thématique(s)

Droit social · Relations collectives et institutions représentatives du personnel

La durée, le nombre de séances, les modalités (présentiel ou distanciel), les dates, les lieux et les tarifs varient selon les sessions. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations ou contactez-nous pour connaître les modalités à jour.

Objectifs professionnels

- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques de base indispensables à l'application du droit du travail dans l'entreprise
- Acquérir les aptitudes nécessaires à la compréhension du droit du travail pour une meilleure maîtrise de la gestion sociale dans l'entreprise

Programme

I. Le comité économique et social

1. Mise en place

- Le calendrier - le Seuil d'effectif - Le périmètre de mise en place

2. Elections

- Le déclenchement des élections - Le protocole préélectoral - Les électeurs - Les éligibles
- Le déroulement des opérations électorales :
 - de la préparation à la proclamation des résultats
 - Le contentieux

CAS PRATIQUE : construire un calendrier d'élections

CAS PRATIQUE : calculer les résultats

3. Moyens

- Le mandat - La personnalité civile - L'organisation interne - Les heures de délégation

4. Réunions

- Dispositions communes

5. Attributions

- Les attributions dans les entreprises de moins de 50 salariés et d'au moins 50 salariés
 - Le droit d'alerte - La BDES - Les délais d'information et de consultation - Les activités sociales et culturelles

CAS PRATIQUE : Les informations à transmettre dans le cadre des consultations récurrentes du CSE

6. Les représentants de proximité

7. La commission santé, sécurité et conditions de travail

- Est on obligé de mettre en place la CSSCT ? La CSSCT en pratique

8. Budget

- Le premier CSE - Le budget de fonctionnement - Le budget des activités sociales et culturelles - Le transfert entre les deux budgets - La tenue des comptes

9. Expertises

- Quand ? Les cas de désignation - Combien ? Le financement de l'expertise Qui ? La désignation de l'expert - Comment ? L'exercice de leur mission - La contestation de sa désignation

II. Les syndicats

1. La désignation des instances syndicales

- Panorama - Niveau de désignation - Conditions - Fin du mandat

CAS PRATIQUE : calculer la représentativité

2. Les moyens des instances syndicales

- Panorama des moyens de la section syndicale - Heures de délégation

3. Les attributions des syndicats

III. Le conseil d'entreprises

- Principe et moyens du Conseil d'entreprise
- Mise en place du conseil d'entreprise

Public concerné

- Assistant service du personnel
- Gestionnaire du Personnel intervenant dans les procédures de paye
- Syndics
- Toute personne amenée à participer au dialogue social

Pédagogie

- Formation associant aspects théoriques et implications pratiques
- Etude en groupe de cas concrets et confrontation d'expériences diversifiées
- Groupes limités à 15 participants pour plus d'efficacité
- Remise d'un dossier technique spécialement conçu par FIDAL FORMATIONS
- Evaluation d'acquisition des connaissances à l'issue de la formation

Intervenants

Les intervenants, experts de leur domaine, sont précisés selon la session. Consultez la page de la formation sur le site Fidal Formations.

Contactez Fidal Formations

Pour toute question sur cette formation, son financement, ses dates ou ses tarifs, contactez nos équipes.

Site

<https://www.fidalformations.fr/contactez-nous>

Email

infos@contact.fidalformations.fr

Téléphone

[+33 \(0\) 1 58 97 10 00](tel:+332158971000)

Fidal Formations

4-6 Avenue d'Alsace, 92400 Courbevoie, France.

© 2026 Fidal Formations. Tous droits réservés.